

Déclaration d'intention
du festival de cinéma *Filmfest Dresden*
et
de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)
en matière de courts métrages

Considérant

les nombreux liens établis au cours des dernières années entre le *Filmfest Dresden* et le Québec,

Mûs par le désir

d'intensifier et d'enrichir les échanges culturels entre l'État libre de la Saxe et le Québec,

le Filmfest Dresden et la SODEC déclarent leur intention,
de collaborer dans le domaine du court métrage. Ainsi,

1. le *Filmfest Dresden* planifiant une section consacrée au court métrage québécois dans le cadre de sa prochaine édition, en avril 2007, la SODEC apportera son soutien au *Filmfest Dresden* pour la préparation et la mise en œuvre de cette section ;
2. le *Filmfest Dresden* souhaitant, en contrepartie, organiser un programme spécial de courts métrages saxons au Québec, la SODEC pourra fournir au *Filmfest Dresden* les conseils et informations utiles à la préparation d'un tel programme.

Signée à Dresde, le 18 juillet 2006, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant foi, en présence du ministre-président de l'État libre de la Saxe, M. Georg Milbradt, et du premier ministre du Québec, M. Jean Charest.



Christian Verbert
Commissaire européen
SODEC



Robin Mallick
Directeur
Filmfest Dresden